

De la Révolution Française au coup d'état du Général Bonaparte (1789 – 1799)

La société française en 1789

La France est partagée en 3 catégories sociales :

-le clergé (« ceux qui prient »), qui s'occupe de l'Eglise catholique et dispose de nombreux privilèges, comme celui de ne pas payer d'impôts. Il lève (=perçoit) un impôt, la dîme, et possède une grande partie des terres du royaume. Il prend en charge l'assistance aux pauvres, l'instruction et l'état civil.

La dîme est un impôt sur les récoltes, payé par les paysans.

-la noblesse (« ceux qui combattent »), qui possède aussi des privilèges (droit de porter l'épée, ne paie pas la taille). C'est un ordre riche et puissant.

La taille est un impôt.

-le Tiers état (« ceux qui travaillent »), qui réunit environ 97 % de la population. Elle comprend les commerçants, ouvriers, paysans, ... C'est sur elle que repose la majorité des impôts.

Caricature : le Tiers état supportant la noblesse et le clergé

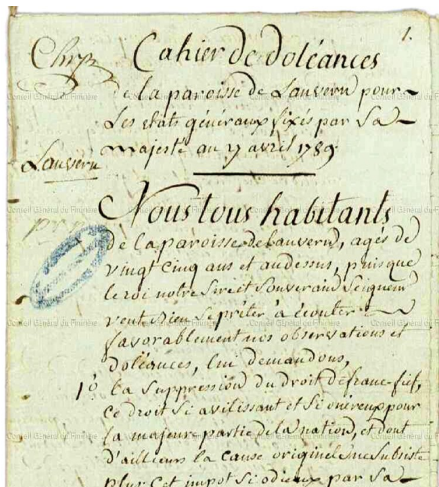


Quelles sont les causes de la Révolution Française ?

Plusieurs éléments sont à l'origine de la Révolution, dont les plus importants sont :

- le manque de nourriture dû à de mauvaises récoltes ;
- le manque d'argent du royaume ;
- la remise en cause de la monarchie absolue (tous les pouvoirs appartiennent au roi)
- le mécontentement du peuple de payer trop d'impôts.

Cette situation conduit le roi à organiser une grande réunion, les **Etats Généraux**, le **5 mai 1789**, à **Versailles**, où il demande à des représentants des 3 ordres (clergé, noblesse et Tiers état) de rédiger des **cahiers de doléances**.



Nous tous habitants de la paroisse de Lanvern âgés de 25 ans et au-dessus, puisque le roi notre sire et souverain seigneur veut bien se prêter à écouter favorablement nos observations et doléances, lui demandons :

1- La suppression du droit de franc-fief, ce droit si avilissant et si onéreux pour la majeure partie de la nation, et dont d'ailleurs la cause originelle ne subsiste plus ; cet impôt si odieux par sa nature et devenu insupportable par les extensions qui lui ont été données depuis quelques années

Dans ces cahiers sont notées toutes les demandes des différents ordres. Ainsi, par exemple, le Tiers état demande la suppression de la monarchie absolue, l'égalité devant l'impôt, tandis que la noblesse et le clergé demandent plus de pouvoir et la conservation de leurs privilèges.

Le 20 juin 1789, les représentants du Tiers état quittent la réunion devant le refus du roi et se réunissent dans une autre salle et jurent de ne pas se séparer avant d'avoir changé les choses : c'est le **serment du jeu de paume**.

Le roi finit par céder et une nouvelle **constitution** est rédigée.

Une constitution est un texte qui explique le fonctionnement d'un état, d'un pays.

Mais le roi tente finalement de renvoyer la nouvelle Assemblée par la force.

Que s'est-il passé le 14 juillet 1789 ?

Pour se défendre, le peuple va récupérer des armes aux Invalides puis de la poudre : c'est la **prise de la Bastille le 14 juillet 1789**.

Partout en France, la révolte se propage et des châteaux sont détruits.

Pris de panique, le clergé et la noblesse **abolissent les privilèges dans la nuit du 4 au 5 août 1789**.

Le 26 août 1789 est adoptée la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen**, qui instaure l'égalité de tous devant la loi.



Extraits de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 :

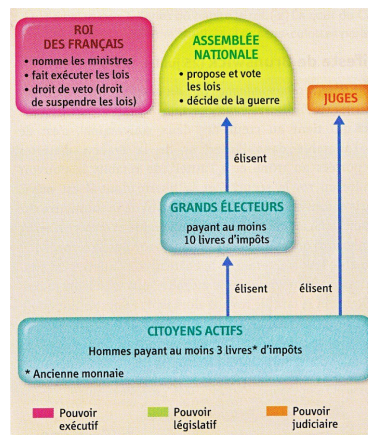
Article I : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits [...]

Article IV : La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [...]

Article VI : La loi est l'expression de la volonté générale. [...] Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.[...]

Que se passe t-il après la Révolution ?

A la suite de la Révolution, les députés de l'Assemblée nationale adoptent une Constitution :



Cette monarchie constitutionnelle limite fortement les pouvoirs du roi. Louis XVI décide alors de fuir car il ne supporte plus cette situation. Il est arrêté le 21 juin 1791 à Varennes. La France entre en guerre contre l'Autriche en avril 1792. Après les premières défaites, le peuple soupçonne le roi d'avoir comploté contre la nation. Le 10 août 1792, le roi est emprisonné : c'est la fin de la monarchie constitutionnelle.

Quel régime après la monarchie constitutionnelle ?

Après l'échec de la monarchie constitutionnelle, les révolutionnaires doivent inventer un nouveau régime, sans roi. Ils instaurent alors la 1^{ère} République, le 21 septembre 1792.

Une république est un régime politique dans lequel le pouvoir n'est pas héréditaire. (≠ monarchie)

Dans l'assemblée s'opposent les **Montagnards** (députés révolutionnaires radicaux souhaitant la mort du roi) et les **Girondins** (députés plus modérés voulant sauver le roi).

Le 21 janvier 1793, Louis XVI est exécuté.

Les Montagnards de Robespierre mettent en place la « Terreur » qui consiste à éliminer tous les « ennemis » de la Révolution. Les députés réussissent à y mettre et Robespierre est guillotiné en juillet 1794.

En 1795, 5 directeurs se chargent de gouverner le pays, c'est le Directoire. Suite aux nombreuses guerres et batailles, les militaires deviennent populaires et jouent un rôle dans la politique française. Le 9 novembre 1799, l'un d'eux, le général Bonaparte, s'empare du pouvoir par un **coup d'état**, ce qui met fin à la Révolution.

Un coup d'état est une prise de pouvoir par la force.